

Tous les montants sont exprimés en dollars américains.

## Loulo-Gounkoto dépasse ses prévisions de 2019 et s'engage dans une nouvelle décennie de production et d'investissement

**Bamako, Mali - 30 Janvier, 2020** - Le complexe Loulo-Gounkoto de Barrick Gold Corporation a de nouveau démontré ses preuves, dépassant ses prévisions 2019 avec une production de 714,802 onces d'or<sup>1</sup>.

Mark Bristow Président Directeur Général de Barrick, lors d'une conférence de presse avec les médias locaux a affirmé que le complexe a continué à performer de façon consistante par rapport au plan et continue encore de travailler pour remplacer les réserves exploitées par l'exploration avec succès des sites autour de la mine et la conversion des ressources.

« Avec le développement de la troisième mine souterraine du complexe qui devrait démarrer au quatrième trimestre de cette année, et un programme intensif d'exploration dans la région de Kéniéba, Loulo-Gounkoto a un potentiel important de croissance et le complexe est bien placé pour répondre à tous les objectifs de son plan de 10 ans », a-t-il dit.

Conformément à la stratégie d'énergie propre de Barrick, Loulo-Gounkoto est pionnière du premier projet d'énergie solaire du groupe qui sera développé en quatre phases, avec la première mise en service prévue pour la fin du premier trimestre et le dernier au cours du quatrième trimestre de cette année. Cela ajoutera 20MW au réseau du complexe, baissera le coût unitaire de son énergie et réduira les émissions carboniques de quelques 40,000 tonnes par an. Bristow a dit qu'il servirait par ailleurs de modèle pour l'introduction de l'énergie solaire à travers Barrick et en particulier dans ses opérations nord-américaines.

Également mis en œuvre à l'heure actuelle le projet Ramjack Newtrax, qui établit les bases de l'automatisation et le contrôle des mines souterraines du complexe à travers un réseau de fibre optique.

Malgré le haut niveau d'activité, le complexe a maintenu son solide record de sécurité avec perte de temps (blessures SILT) à Loulo qui baisse de quatre à deux d'année en année, et Gounkoto enregistre sa deuxième année consécutive sans LTA.

Bristow a déclaré que le complexe Loulo-Gounkoto a continué d'investir dans les programmes de santé communautaire, d'éducation et de développement économique. L'un de ceux-ci, est le complexe agricole mis en place et financé à hauteur de \$2.2 millions. Le complexe a produit sa première promotion de 48 jeunes agriculteurs qui ont été installés sur 30 nouvelles fermes agricoles et a fourni non seulement les compétences techniques et entrepreneuriales nécessaires, mais avec le mérite d'appliquer effectivement ces compétences.

Au cours de 2019, Loulo-Gounkoto a dépensé \$313 millions dans les entrepreneurs et les fournisseurs locaux et continue de développer les entreprises locales à travers la création d'un fonds de \$500,000 destiné aux projets d'incubation pour l'intégration des entrepreneurs locaux dans l'industrie minière.

« Au cours des 23 dernières années, Barrick et Randgold Resources la société dont elle a hérité ont contribué pour \$7.2 milliards à l'économie malienne sous forme de taxes, redevances, salaires et autres paiements aux fournisseurs locaux. Au cours de la même période, nos mines au Mali ont payé \$2.7 milliards en dividendes, taxes et redevances à l'État soit environ trois fois le milliard de dollars reçu comme dividende par Barrick, » a déclaré Bristow.

« C'est un principe cardinal pour Barrick que nos pays d'accueil et les communautés doivent partager équitablement les avantages créés par nos opérations. Certains, tels que le développement des compétences et la création d'emplois ne sont pas mesurables mais comme ces chiffres le démontrent, la valeur quantifiable que nous procurons au Mali est très substantielle, » a déclaré Bristow.

« Ceci est également le fruit d'un long et constructif partenariat avec le gouvernement du Mali et à cet égard, il est réconfortant de rapporter que nous avons enregistré des progrès significatifs pour le règlement du différend qui nous oppose sur les questions fiscales et connexes et cela va nous permettre de nous tourner vers l'avenir pour continuer de développer notre partenariat avec le gouvernement du Mali et son peuple. »

## Barrick enquête

Président et Directeur  
Exécutif  
Mark Bristow  
+1 647 205 7694  
+44 788 071 1386

Directeur des Operations, en  
Afrique et au Moyen-Orient  
Willem Jacobs  
+44 779 557 5271  
+243 820 678 040

Directeur régional Groupe  
Afrique de l'Ouest  
Mahamadou Samaké  
+223 66 75 61 36

Relations avec les  
investisseurs et médias  
Kathy du Plessis  
+44 20 7557 7738  
Email: [barrick@dpapr.com](mailto:barrick@dpapr.com)

Site Internet: [www.barrick.com](http://www.barrick.com)

### Notes de fin

<sup>1</sup> Sur une base préliminaire à 100%. Nos prévisions de production 2019 est attribuable 520,000 – 570,000 onces pour Loulo-Gounkoto.

### Déclaration de mise en garde sur l'information prospective

Certaines informations contenues dans le présent communiqué de presse, y compris les informations sur la stratégie de Barrick, les plans ou la performance financière future ou d'exploitation, constituent des « énoncés prospectifs ». Toutes les déclarations, autres que les énoncés de faits historiques, sont des énoncés prospectifs. Les mots « commission », « prévu », « développement », « créer », « continuer », « orientation », « remplacer », et autres expressions similaires identifient des énoncés prospectifs. En particulier, le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs, y compris, sans s'y limiter, en ce qui concerne: la production préliminaire de Loulo-Gounkoto; Le potentiel de croissance de Loulo-Gounkoto, et sa capacité à réaliser son plan de 10 ans; des réserves minérales et le remplacement des ressources minérales du complexe Loulo-Gounkoto; les projets en cours de Loulo-Gounkoto, y compris le développement des complexes de troisième mine souterraine, le programme d'exploration, projet d'énergie solaire et le projet d'automatisation et de contrôle Ramjack Newtrax, et les avantages escomptés de ces projets ;; et les futurs investissements dans des projets communautaires.

Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses; y compris des estimations et des hypothèses importantes liées aux facteurs énoncés ci-après qui, bien que jugées raisonnables par Barrick à la date de ce communiqué de presse à la lumière de l'expérience et de sa perception des conditions actuelles et des développements attendus, sont par nature assujetties à d'importantes, économiques, et des incertitudes et contingences concurrentielles. Facteurs connus et inconnus pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux prévus dans les énoncés prospectifs, et une confiance excessive ne doit pas être à ces déclarations et informations. De tels facteurs comprennent, mais sans s'y limiter: les fluctuations du prix du comptant et à terme de l'or, le cuivre, ou certains autres produits (tels que l'argent, le carburant diesel, le gaz naturel, et l'électricité); la nature spéculative de l'exploration minière et le développement; changements dans le rendement de la production minérale, l'exploitation et les succès d'exploration; diminuer les quantités ou les qualités des réserves; l'augmentation des coûts, des retards, des suspensions, et les défis techniques liés à la construction de projets d'immobilisations; d'exploitation ou de difficultés techniques dans le cadre des activités minières ou de développement, y compris les défis et les perturbations géotechniques, dans l'entretien ou la fourniture de systèmes de l'infrastructure technologique et les informations nécessaires; des changements dans la législation du gouvernement national et local, la fiscalité, les contrôles ou les règlements et / ou des changements dans l'administration des lois, des politiques et des pratiques, l'expropriation ou la nationalisation des biens et des développements politiques ou économiques au Mali; l'absence de certitude en ce qui concerne les systèmes juridiques étrangers, la corruption et d'autres facteurs qui sont incompatibles avec l'état de droit; Le risque de perte due à des actes de guerre, le terrorisme, le sabotage et troubles civils; les risques liés aux maladies infectieuses présentant comme principaux problèmes de santé; date de réception, ou le non-respect, les permis et les approbations nécessaires; non-respect des lois et règlements de l'environnement et la santé et la sécurité; litiges et procédures judiciaires et administratives; dommages à la réputation de Barrick en raison de la survenance réelle ou perçue d'un certain nombre d'événements, y compris la publicité négative par rapport à la gestion des questions environnementales ou les relations avec les groupes communautaires de la Barrick, que ce soit vrai ou non; l'impact de la liquidité mondiale et la disponibilité du crédit sur le calendrier des flux de trésorerie et les valeurs des actifs et passifs en fonction des flux de trésorerie futurs prévus; l'impact de l'inflation; les fluctuations des marchés des changes; concours sur titres de propriété, en particulier les titres des propriétés non mises en valeur ou sur l'accès à l'eau, l'énergie et d'autres infrastructures nécessaires; relations avec les employés, y compris la perte d'employés clés; l'augmentation des coûts et des risques physiques, y compris les événements météorologiques extrêmes et le manque de ressources, liées aux changements climatiques; et la disponibilité et l'augmentation des coûts associés aux intrants miniers et la main-d'œuvre. En outre, il y a des risques et des dangers liés à l'activité de l'exploration minière, le développement et l'exploitation minière, y compris les risques environnementaux, les accidents industriels, les formations inhabituelles ou inattendues, les pressions, les effondrements,

Un grand nombre de ces incertitudes et éventualités peuvent affecter nos résultats réels et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par ou au nom de nous. Les lecteurs sont avisés que les énoncés prospectifs ne sont pas des garanties de performance future. Toutes les déclarations prospectives faites dans ce communiqué de presse sont qualifiées par ces déclarations de mise en garde. Une référence spécifique est faite au plus récent formulaire 40-F / notice annuelle déposés auprès de la SEC et des valeurs mobilières provinciales canadiennes pour une discussion plus détaillée de certains des facteurs sous-jacents des énoncés prospectifs et les risques qui peuvent affecter Barrick capacité à atteindre les attentes formulées dans les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse.

Barrick décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf tel que requis par la loi applicable.